

Statutory Auditor's report on the financial statements

For the financial year ending 31st March 2023

Apollo Tyres (France)

Société par actions simplifiée

With a capital of 41.935 €

59, avenue Victor Hugo

75016 – Paris

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise

Comptable

et de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile de France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

et du Centre

632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont

92200 - Neuilly-sur-Seine

*This is a translation into English of the statutory auditors' report on the financial statements of the Company issued in French and it is provided solely for the convenience of English speaking users.
This statutory auditors' report includes information required by European regulation and French law, such as information about the verification of the management report and other documents provided to shareholders.
This report should be read in conjunction with, and construed in accordance with, French law and professional auditing standards applicable in France.*

Statutory auditor's report on the financial statements

Apollo Tyres (France)

For the year ended 31st of March 2023

To the annual general meeting of Apollo Tyres (France),

Opinion

In compliance with the engagement entrusted to us by your assembly of Association, we have audited the accompanying financial statements of Apollo Vredestein France for the year ended March 31st, 2023.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Company as at March 31st, 2023 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

Basis for Opinion

Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the *Statutory Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report.

Independence

We conducted our audit engagement in compliance with independence rules applicable to us as set by the French Commercial Code and the French Code of ethics (Code de Déontologie) for statutory auditors, for the period from 1st April 2022 to the date of our report.

Justification of Assessments

In accordance with the requirements of Articles L. 823-9 and R. 823-7 of the French Commercial Code (code de commerce) relating to the justification of our assessments, we inform you of the following matters that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period.

These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole, and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on specific items of the financial statements.

Verification of the Management Report and of the Other Documents Provided to Shareholders

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by French law.

Information given in the management report and in the other documents provided to shareholders with respect to the financial position and the financial statements

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the management report of President and in the other documents provided to Shareholders with respect to the financial position and the financial statements.

The information relating to payment deadlines mentioned in Article D. 441-6 of the French Commercial Code (Code de commerce) is not mentioned in the management report of the President. As a consequence, we are not in a position to attest the fair presentation and the consistency of these information with the financial statements.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with French accounting principles and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the Company or to cease operations.

The financial statements were approved by the President.

Statutory Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our role is to issue a report on the financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists.

Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As specified in Article L.823-10-1 of the French Commercial Code (code de commerce), our statutory audit does not include assurance on the viability of the Company or the quality of management of the affairs of the Company.

As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgment throughout the audit and furthermore:

- Identifies and assesses the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control;
- Obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control;
- Evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management in the financial statements;
- Assesses the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to the date of his audit report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern. If the statutory auditor concludes that a material uncertainty exists, there is a requirement to draw attention in the audit report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are not provided or inadequate, to modify the opinion expressed therein;

- Evaluates the overall presentation of the financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

Neuilly-sur-Seine, July 7, 2023

The Statutory Auditors
French original signed by

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Lionel Cudey
Partner

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Apollo Tyres (France)

Société par actions simplifiée
au capital de 41.935 €

59, avenue Victor Hugo
75016 – Paris

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 - Neuilly-sur-Seine

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Apollo Tyres (France)

Exercice clos le 31 mars 2023

A l'Assemblée Générale de la société Apollo Tyres (France),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Apollo Tyres (France), relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents, sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce étant incomplètes, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 7 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Lionel Cudey
Associé

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/03/2023	Net Au 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	43 807	38 564	5 244	9 929
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 942		5 942	5 942
TOTAL (I)	49 750	38 564	11 186	15 872
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 688 832	128 388	1 560 445	1 235 548
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 522 533	426 051	7 096 482	6 623 505
Autres	300 567		300 567	268 804
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 951 305		1 951 305	1 000 997
Charges constatées d'avance	6 780		6 780	9 300
TOTAL (II)	11 470 018	554 438	10 915 580	9 138 155
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	11 519 768	593 002	10 926 766	9 154 027

Bilan Passif

	Net	Net
	Au 31/03/2023	Au 31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	41 935	41 935
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	4 194	4 194
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées	1 045 763	1 045 763
- Autres réserves	105 598	105 598
Report à nouveau	1 019 065	498 921
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	104 081	520 143
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 320 636	2 216 555
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-11 857	-2 909
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 143 995	5 341 972
Dettes fiscales et sociales	902 281	1 094 510
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	571 711	503 898
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	8 606 130	6 937 472
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	10 926 766	9 154 027
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/04/2022 au 31/03/2023			Du 01/04/2021 Au 31/03/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	47 472 241		47 472 241	33 510 843
Production vendue de biens				
Production vendue de services	-88 762		-88 762	28 553
Chiffre d'affaires Net	47 383 479		47 383 479	33 539 396
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			54 509	62 595
Autres produits			-20	-8
		TOTAL (I)	47 437 968	33 601 983
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			36 021 892	23 246 773
Variation de stocks (marchandises)			-69 612	-33 603
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-264 836	-155 494
Autres achats et charges externes *			9 437 020	7 727 294
Impôts, taxes et versements assimilés			79 642	53 477
Salaires et traitements			1 073 979	1 163 940
Charges sociales			616 251	493 329
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 483	8 261
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			201 390	176 422
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 118	117 184
		TOTAL (II)	47 105 327	32 797 582
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	332 641	804 401
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)		
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			32 352	28 390
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	32 352	28 390
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-32 352	-28 389
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	300 289	776 011

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/04/2022
Au 31/03/2023Du 01/04/2021
Au 31/03/2022

Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion
 Sur opérations en capital
 Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

196 208

255 868

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

47 437 968

33 601 983

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

47 333 887

33 081 839

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)

104 081

520 143

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 10 926 766 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 104 081 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

NEANT

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.
Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	13	13
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	13	13

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	167 740	0.25000	41 935
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	167 740	0.25000	41 935

Commentaire

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	9 032		
Mat. de transport	16 257		
Mat. de bureau et info., mobilier	17 722		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	43 010		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 942		
TOTAL	5 942		
TOTAL GENERAL	48 953		

Cadre B	Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immc en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			9 032	
Mat. de transport			16 257	
Mat. de bureau et info., mobilier	-797		18 519	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	-797		43 807	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			5 942	
TOTAL			5 942	
TOTAL GENERAL	-797		49 750	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

	Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions - Sur sol propre					
: - Sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencements et aménagements divers		4 516	1 806		6 322
Matériel de transport		15 715	542		16 257
Matériel de bureau et informatique, mobilier		12 850	3 134		15 985
Emballages récupérables et divers					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
		33 081	5 482		38 564
TOTAL GÉNÉRAL					
		33 081	5 482		38 564

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises		Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Amort. fiscal dégressif	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et dvp.						
Fonds commercial						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions						
Inst. techniques, mat. et outillage industriels						
Inst. gales, agenc. et aménagements divers						
Matériel de transport						
Mat. de bur. et informat., mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acqui. de titres de particip.						
TOTAL GÉNÉRAL						
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Commentaires : néant					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglémentées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours	198 000	251 281	320 893		128 388
Sur comptes clients	267 704	207 806	49 460		426 051
Autres provisions pour dépréciation					

TOTAL III

465 704

459 087

370 353

554 438

TOTAL GENERAL (I+II+III)

465 704

459 087

370 353

554 438

Dont dotations et reprises : - d'exploitation

201 390

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	5 942		5 942
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	402 083	402 083	
Autres créances clients	7 120 450	7 120 450	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 370	26 370	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 743	9 743	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	129 232	129 232	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	135 223	135 223	
Charges constatées d'avance	6 780	6 780	
	TOTAL	7 835 822	7 829 880
			5 942

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 143 995	7 143 995		
Personnel et comptes rattachés	183 247	183 247		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	207 957	207 957		
Impôts sur les bénéfices	65 582	65 582		
Taxe sur la valeur ajoutée	438 320	438 320		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 175	7 175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	571 711	571 711		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL	8 617 988	8 617 988	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant
Capitaux propres N-1 après résultat et avant AGO	2 216 555
Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	2 216 555
Variations du capital social	
Variation des primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Variation des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variation des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 216 555
Variations du capital social	
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	520 144
Variations des subventions d'investissement et provisions réglementées	
- Affectations du résultat N-1 en capitaux propres (hors distributions)	-520 143
Variations en cours d'exercice	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	2 216 555
Résultat de l'exercice	104 081
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat et avant assemblée annuelle	2 320 636

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2023	31/03/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 704.79	317 473.49
Dettes fiscales et sociales	321 858.45	221 785.36
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	561 423.60	483 545.09
TOTAL	916 986.84	1 022 803.94

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2023	31/03/2022
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 704.79	317 473.49
408000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	4 692.86	292 101.09
408120 FNP COMMISSAIRE AUX	29 011.93	25 372.40
Dettes fiscales et sociales	321 858.45	221 785.36
428201 CONGES A PAYER	109 492.64	110 779.65
428602 PROVISION 13EME MOIS	12 551.64	14 675.28
428603 PRIMES A PAYER	61 053.00	
438200 Charg.soc./conges a payer	64 741.94	65 262.98
438602 PROV. CH.SOC/13EME MOIS	7 374.45	8 738.03
438603 PROV. CH.SOC./PR. A PAYER	21 752.98	
438620 C3S	44 891.80	20 400.00
448635 TAXE APPRENTISSAGE		1 929.42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	561 423.60	483 545.09
419800 PROV RFA	492 100.79	448 514.78
419871 COURTESY CAR RESERVE	20 340.81	16 728.81
419891 COOP ADVERTISING RESERVE	48 982.00	18 301.50
TOTAL	916 986.84	1 022 803.94

Produits et charges constatés d'avance

	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/03/2023	31/03/2022
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	6 780	9 300
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	6 780	9 300



Grant Thornton

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 mars 2023

Appolo Tyres (France)

Société par actions simplifiée
au capital de 41.935 €

59, avenue Victor Hugo
75016 - Paris

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29, rue du Pont
92200 - Neuilly-sur-Seine

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Apollo Tyres (France)

Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 mars 2023

A la collectivité des Associés de la société Apollo Tyres (France),

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 7 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lionel Cudey', with a period at the end.

Lionel Cudey
Associé